



SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
POUR L'ASSAINISSEMENT DE  
LA BRESSE-CORNIMONT

**Rapport annuel  
sur le Prix et la Qualité du Service  
public de l'assainissement non collectif**

**Rapport d'activité  
du service  
Exercice 2019**

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.  
Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)

## Table des matières

1.1. PRÉSENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI.....	1
1.2. MODE DE GESTION DU SERVICE.....	1
1.3. ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE (D301.0).....	2
1.4. INDICE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (D302.0).....	2
<b>2. TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SERVICE.....</b>	<b>3</b>
2.1. MODALITÉS DE TARIFICATION.....	3
2.2. RECETTES.....	4
<b>3. INDICATEURS DE PERFORMANCE.....</b>	<b>5</b>
3.1. TAUX DE CONFORMITÉ DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (P301.3).....	5
<b>4. FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS.....</b>	<b>7</b>
4.1. MONTANTS FINANCIERS DES TRAVAUX RÉALISÉS.....	7
4.2. PRÉSENTATION DES PROJETS À L'ÉTUDE EN VUE D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SERVICE À L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE.....	7

### 1.1. Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau  communal  
 intercommunal

- Nom de la collectivité : SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA BRESSE-CORNIMONT
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique

#### ➤ Compétences liée au service

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Contrôle des installations             | <input checked="" type="checkbox"/> Traitement des matières de vidanges   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Entretien des installations | <input checked="" type="checkbox"/> Réhabilitation des installations <input type="checkbox"/> Réalisation des installations |

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Cornimont, La Bresse
- Existence d'une CCSPL  Oui  Non
- Existence d'un zonage  Oui, date d'approbation : ...28/10/2015.....  Non
- Existence d'un règlement de service  Oui, date d'approbation : ...01/01/2015.....  Non

### 1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en Régie par Régie à autonomie financière

### 1.3. Estimation de la population desservie (D301.0)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – qui n'est pas desservie par un réseau d'assainissement collectif.

Le service public d'assainissement non collectif dessert 1 541 habitants, pour un nombre total d'habitants résidents sur le territoire du service de 7 436.

Le taux de couverture de l'assainissement non collectif (population desservie rapporté à la population totale du territoire couvert par le service) est de 20,72 % au 31/12/2019. (29,65 % au 31/12/2018).

### 1.4. Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D302.0)

Il s'agit d'un indicateur descriptif, qui permet d'apprécier l'étendue des prestations assurées par le service. Il se calcule en faisant la somme des points indiqués dans les tableaux A et B ci-dessous.

Attention : le tableau B n'est pris en compte que si le total obtenu pour le tableau A est égal à 100.

		Exercice 2018	Exercice 2019
<b>A – Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service</b>			
20	Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	Oui	Oui
20	Application d'un règlement du service approuvé par une délibération	Oui	Oui
30	Vérification de la conception et de l'exécution de toute installation réalisée ou réhabilitée depuis moins de 8 ans	Oui	Oui
30	Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien de toutes les autres installations	Oui	Oui
<b>B – Éléments facultatifs pour l'évaluation de la mise en œuvre du service</b>			
10	Le service assure à la demande du propriétaire l'entretien des installations	Oui	Non
20	Le service assure sur demande du propriétaire la réalisation et la réhabilitation des installations	Oui	Oui
10	Le service assure le traitement des matières de vidange	Oui	Oui

L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif du service pour l'année 2019 est de 130 (140 en 2018).

## 2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

### 2.1. Modalités de tarification

La redevance d'assainissement non collectif comprend une part destinée à couvrir les compétences obligatoires du service (contrôle de la conception, de l'implantation, de la bonne exécution et du bon fonctionnement des installations) et, le cas échéant, une part destinée à couvrir les compétences qu'il peut exercer – s'il le souhaite – à la demande des propriétaires (entretien, réalisation ou réhabilitation des installations, traitement des matières de vidange) :

- la part représentative des compétences obligatoires est calculée en fonction de critères définis par décision de l'assemblée délibérante de la collectivité ; la tarification peut soit tenir compte notamment de la situation, de la nature et de l'importance des installations, soit être forfaitaire ou dépendre des volumes d'eau potable consommés ;
- la part représentative des prestations facultatives n'est due qu'en cas de recours au service par l'utilisateur ; la tarification doit impérativement tenir compte de la nature des prestations assurées.

Les tarifs applicables aux 01/01/2019 et 01/01/2020 sont les suivants :

Tarifs	Au 01/01/2019	Au 01/01/2020
<b>Compétences obligatoires</b>		
Tarif du contrôle des installations neuves en €	40+60	60+100
Tarif du contrôle des installations existantes en €	65	120
Tarifs des autres prestations aux abonnés en €		
<b>Compétences facultatives</b>		
Vidanges de fosses	246,54	251,47

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du SDANC du 04/02/2020
- Délibération du SIA du 26/11/2019 effective à compter du 01/01/2020

## 2.2. Recettes

	Exercice 2018			Exercice 2019		
	Collectivité	Déléataire (le cas échéant)	Total	Collectivité	Déléataire (le cas échéant)	Total
Facturation du service obligatoire en €			—			—
Facturation du service facultatif en €	138 256,50			16 152,86		
Autres prestations auprès des abonnés en €						
Contribution exceptionnelle du budget général en €	0 €			0 €		
Autre en € : .....						

## 3. Indicateurs de performance

### 3.1. Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (P301.3)

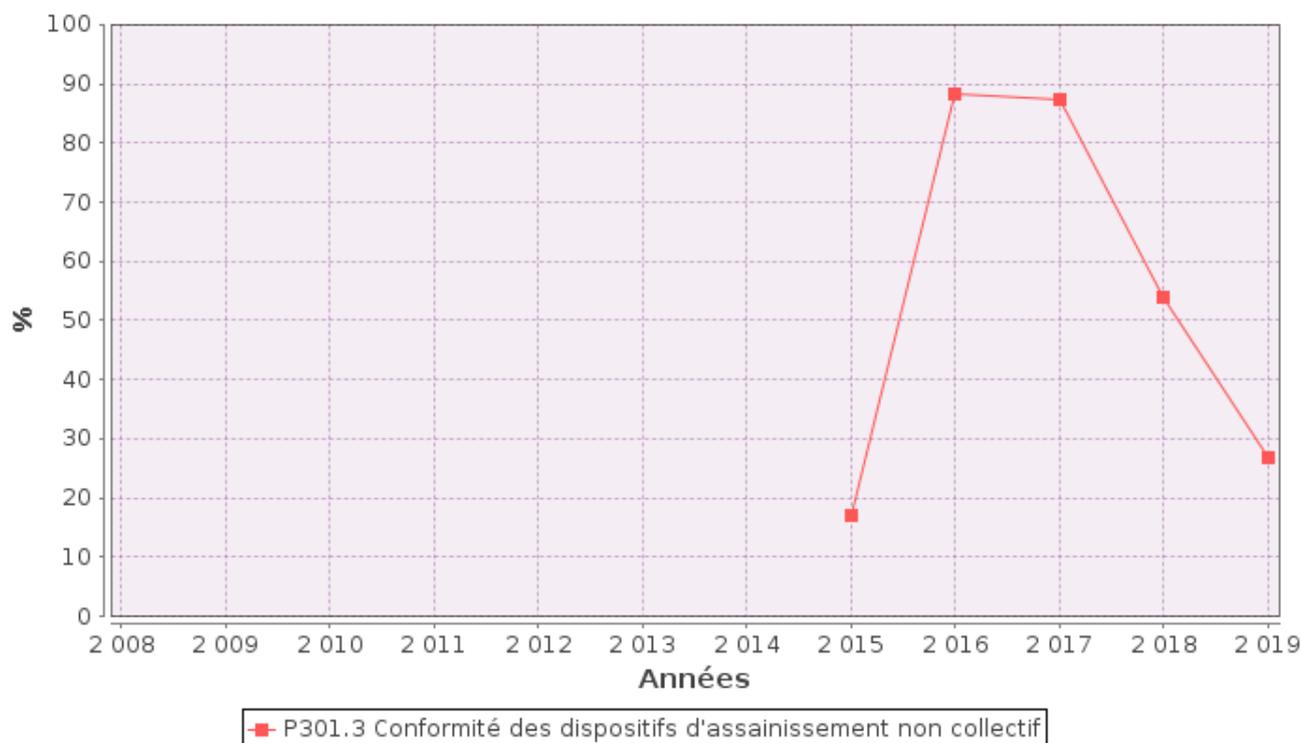
Cet indicateur a vocation à évaluer la protection du milieu naturel découlant de la maîtrise des pollutions domestiques. Pour ce faire, il mesure le niveau de conformité de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif sur le périmètre du service, en établissant un ratio entre :

- d'une part le nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service **depuis la création du service jusqu'au 31/12/N**,
- d'autre part le nombre total d'installations contrôlées **depuis la création du service jusqu'au 31/12/N**.

**Attention** : cet indice ne doit être calculé que si l'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif est au moins égal à 100.

$$\text{taux de conformité des dispositifs d'assainissement collectif} = \frac{\text{nombre d'installations contrôlées conformes ou mises en conformité}}{\text{nombre total d'installations contrôlées}} * 100$$

	Exercice 2018	Exercice 2019
Nombre d'installations contrôlées conformes ou mises en conformité	658	174
Nombre d'installations contrôlées depuis la création du service	1 223	1 207
Autres installations contrôlées ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	—	148
Taux de conformité en %	53,8	26,7



## 4. Financement des investissements

### 4.1. Montants financiers des travaux réalisés

Le montant total des travaux réalisés durant l'exercice budgétaire 2019 est de 0 €.

### 4.2. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service

Projets à l'étude	Montants prévisionnels des travaux en €
Mise en place du service entretien	0 €

En 2019 le SIA a intégré la Charte pour un assainissement de qualité pour sa prestation de vidangeur agréé.

en 2020 le SIA a décidé de transférer sa compétence réhabilitation des assainissements non collectifs au SDANC des Vosges.

## ANNEXES

Synthèse du budget :

## SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE



SIA LA BRESSE - CORNIMONT Ass Non Collectif

EXERCICE 2020

DEPENSES	BP 2019	Réalisé 2019	RAR 2019	BP 2020
001 Déficit antérieur reporté	489 022,89	489 022,89		345 635,62
13 - Subventions d'investissement	2 600,00	2 550,49		2 600,00
16 - Emprunts et dettes	0,00	0,00		0,00
20 - Immobilisations incorporelles	7 000,00	0,00		13 758,72
21 - Immobilisations corporelles	20 000,00	0,00		20 000,00
23 - Immobilisations en cours	127 500,00	0,00	0,00	67 000,00
041-intégration des annonces	60 500,00	60 327,50		5 000,00
<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	<b>646 122,89</b>	<b>551 900,88</b>	<b>0,00</b>	<b>453 994,34</b>

RECETTES	BP 2019	Réalisé 2019	rar 2020	BP 2020
001 - Excédent antérieur reporté	0,00	0,00		0,00
10 - Dotations, fonds divers	132 128,55	132 128,55		0,00
13 - Subventions d'investissement	349 494,34	0,00		349 494,34
16 - Emprunts et dettes	0,00	0,00		0,00
20 - Immobilisations incorporelles	0,00	0,00		0,00
23 - Immobilisations en cours	0,00	0,00		0,00
28 - Amortissements des immobilisations	14 000,00	13 809,21		14 000,00
021 - AUTOFINANCEMENT	90 000,00	0,00		85 500,00
041-intégration des annonces	60 500,00	60 327,50		5 000,00
<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	<b>646 122,89</b>	<b>206 265,26</b>		<b>453 994,34</b>

Résultat de l'exercice	<b>0,00</b>	-345 635,62	0,00
RAR		0,00	
Besoin de financement		-345 635,62	<b>0,00 €</b>

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE



SIA LA BRESSE - CORNIMONT Ass Non Collectif

EXERCICE 2020

DEPENSES	BP 2019	Réalisé 19	BP 2020
011 - Charges à caractère général	22 850,00	0,00	13 100,00
012 - Charges de personnel	14 000,00	12 903,19	14 000,00
014 - Atténuation de produits	0,00	0,00	0,00
65 - Autres charges de gestion courante	5 000,00	0,00	3 612,26
66 - Charges financières	15 000,00	0,00	0,00
67 - Charges exceptionnelles	5 000,00	828,24	5 000,00
68 - Dotation aux amortissements	14 000,00	13 809,21	14 000,00
023 - Autofinancement	90 000,00	0,00	85 500,00
002-déficit antérieur reporté			11 387,74
<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	<b>165 850,00</b>	<b>27 540,64</b>	<b>146 600,00</b>

RECETTES	BP 2019	Réalisé 19	BP 2020
70 - Vente de produits	140 000,00	13 602,41	144 000,00
74 - Subventions d'exploitation	23 250,00	0,00	0,00
75 - Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
013 - Atténuation de charges	0,00	0,00	0,00
76 - Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 - Produits exceptionnels	2 600,00	2 550,49	2 600,00
002 - Excédent antérieur reporté	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	<b>165 850,00</b>	<b>16 152,90</b>	<b>146 600,00</b>

Résultat de l'exercice 2019	0,00	-11 387,74	0,00 €	Équilibre
Compte 1068 : Besoin de financement		-345 635,62		
Résultat à affecter		0,00		

**BUDGET TOTAL : 600 594,34 €**